Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1978)

Heft: 459

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POINT DE VUE

La Justice spectacle

De Socrate à Calas, de Thomas More aux Rosenberg, de Galilée à Dreyfuss — et je passe sur une liste longue comme la Bible et tous les codes pénaux réunis — on ne compte plus les sottises, les abus, les actes de fanatisme et les injustices de la Justice.

Depuis belle lurette, installé dans la bauge de l'Autorité, le crime couche avec le mensonge, la torture avec les Lois et la terreur avec la Raison d'Etat.

Les bûchers crépitent. Depuis la nuit des temps. Seuls changent les fagots et les allumettes.

Et tout cela, bien souvent, dans la quasi indifférence, quand ce n'est pas sous les applaudissements, d'une populace imbécile. L'air est connu. Je me répète. Allons nous acheter des glaces. Vous prenez vanille ou moka?

(Et pendant que vous suçotez le cornet, lisez donc l'article "Les gladiateurs", dans cette très remarquable et nouvelle revue qu'est "L'Histoire" (No2), sœur cadette de "La Recherche".)

A propos: combien y avait-il d'agents de police dans la salle du Tribunal de Porrentruy, la semaine dernière, pour l'ouverture du procès de Moeller et Kroecher? Combien de mètres de fils barbelés, de contrôles, de flics en civil, de telex spéciaux installés par les PTT pour les journalistes?

Combien a coûté l'organisation de ce spectacle?

Pour deux malfrats minables — à qui l'on fait vraiment beaucoup d'honneur en les qualifiant de terroristes, (mais le mot signifie-t-il encore quelque chose?) — voilà une Cour d'Assises transformée en barnum, en garnison assiègée, en bunker de cinoche.

De quoi s'agit-il? D'une scène de macaroniwestern? Qui attend-on? Les Daltons? Une

attaque d'Indiens? Pourquoi n'a-t-on pas encore distribué des gilets pare-balles à toute la population?

Bizarre. Bizarre.

Je dirais même: suspect. Très suspect.

Depuis qu'il en existe, on sait que les Tribunaux sont d'abord des théâtres, avec leur scène, leurs coulisses, leurs déguisements, leurs entr'actes, leurs décors. Mais faut-il que la Justice en rajoute (sous prétexte de préserver sa tranquillité et sa sérénité, comme elle dit) en étalant au parterre des frises de gendarmes étirées jusqu'à cinquante kilomètres à la ronde?

Il faudra bien, un jour, se livrer à l'examen de tout ce que les réactions — des gens, de la presse, de la Justice, des gouvernements— à l'égard d'un certain terrorisme, ont de malsain, d'ambigu, d'hypocrite. Ce climat de petite trouille, constamment rallumé par une presse qui se prétend d'ordre et de vertu, à qui profite-t-il? Pas seulement aux vendeurs de fil barbelé. Cet acharnement à voir partout des conspirations, que cache-t-il?

Sous prétexte de combattre le terrorisme, on veut créer un "espace judiciaire européen"... Tout cela ne sent pas très bon. Non, pas très bon.

Cette justice de Porrentruy qui commence par montrer qu'elle a peur, qui se calfeutre, se planque — tout en faisant croire qu'elle conserve sa mâle assurance, qu'est-ce que ça signifie?

Qu'est-ce que le justiciable doit attendre du justicier quand celui-ci pisse de peur dans son beau pantalon rayé et se cache derrière une garde prétorienne?

On se le demande...

Certes, on ne peut pas demander à tous les juges d'être des Gary Cooper dans "Le train sifflera trois fois". En somme, on ne peut pas leur demander de faire passer la justice avant leur caisse de retraite.

Qu'est-ce qu'on peut leur demander, alors?
Gil Stauffer

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Sans pavés, quelles barricades?

"Je suis un anarchiste chrétien et, par cela même, je hais pareillement l'autocratie et le socialisme, car ce sont deux gouvernements aussi despotiques l'un que l'autre. La république ne se différencie guère de l'empire, puisqu'elle possède, comme lui, des armées, une police, des délateurs et des espions. La république fait la guerre comme l'empire. Elle la fait en Afrique, en Asie (...). Et elle massacre, elle aussi, des peuples qui se soucient fort peu de ses bienfaits..."

"Le peuple (...) ne songe pas, pour l'instant, à faire une révolution. D'ailleurs, les révolutions n'étaient possibles qu'à la fin du XVIIIe siècle et dans la première moitié du XIXe siècle. Les gouvernements disposent, à l'heure actuelle, de trop de moyens de répression pour qu'il soit possible de les renverser par la force ... Tenez, on a même remplacé les pavés par de l'asphalte: comment voulez-vous donc élever des barricades?... Le seul moyen d'arriver à chasser des gouvernements, c'est de refuser de prendre part aux crimes qu'ils commettent, et souvent les gouvernements n'existent que pour leurs crimes".

"Je ne suis d'aucun côté; je n'appartiens à aucun parti, et tout ce que je pourrais faire, ce serait de m'entremettre, pour tenter de faire baisser le thermomètre... Nous vivons à une époque misérable, parla faute des crimes du gouvernement. Il y a pourtant un livre dont les préceptes pourraient faire le bonheur de tous, et ce livre est l'Evangile, le meilleur des ouvrages socialistes!... Or il est dit dans l'Evangile: "En ce temps, il y aura des famines, des pestes, et des guerres, et par suite une diminution d'amour. La condition du bonheur est dans la possession en société commune de la terre".

De qui?

De Tolstoï, rapporté par la "Gazette de Lausanne" du 25 février 1905! Deux jours plus tôt, on avait célébré les obsèques du Grand-

Duc Serge, qui venait d'être assassiné – voir "Les Justes", d'Albert Camus.

Table ouverte du dimanche 11 juin à la télévision romande:

Problèmes actuels et futurs de notre défense nationale, avec le colonel commandant de corps Olivier Pittet.

L'homme donne l'impression de la sincérité, de l'honnêteté; par ailleurs aussi de l'intelligence et du bon sens. Heureusement surpris de l'entendre dire qu'à son avis, l'armée ne doit pas intervenir dans les affaires intérieures du pays, que ce n'est pas son rôle et qu'elle y est malhabile. Et aussi, qu'il lui paraît faux de ne vouloir se situer que dans la seule perspective d'une attaque venant de l'Est, de ne parler que du seul danger constitué par les forces du Pacte de Varsovie. Et encore qu'à ses yeux, les dépenses sociales, faites en vue d'élever le niveau de vie des moins favorisés, lui paraissent une part importante de la défense nationale.

Impression, chez cet homme, d'une sorte de solidité paysanne, qui fait confiance à la destinée, aux hommes et en particulier aux jeunes — m'a-t-il semblé sans aucune pose.

Bien sûr, je ne puis partager tous ses points de vue: notamment lorsqu'il parle de la nécessité de l'exportation des armes, pour maintenir viable une industrie de l'armement propre à fournir à nos besoins. Ou s'il devait avoir raison, il me paraît qu'alors notre situation est presque sans espoir.

J.C.

RECUET LU

L'avenir de la presse par l'informatique

"Cependant au moment où la presse écrite, face à une information radiotélévisée toute puissante, semblait sur le déclin, la mise au point de nouvelles techniques de fabrication des imprimés — photocomposition et informatique — peut permettre deredresser la situation; si les technologies modernes exigent des inves-

tissements non négligeables, leur rentabilité est facilitée par une forte réduction des coûts de fabrication; l'introduction de l'informatique, dans le secteur de la presse comme dans d'autres, risque cependant de modifier les règles du traitement des nouvelles; c'est donc à la fois un nouveau sujet d'espoir et d'inquiétude pour la presse écrite": "Le Monde", dans sa série "dossiers et documents", publie en juin quatre pages sur la "presse quotidienne en mutation", auxquelles les quelques lignes que vous venez de lire donnent, en éditorial, un ton un peu moins défaitiste que celui habituellement à l'honneur dans les bilans sur l'avenir de la presse.

Il reste que toutes les statistiques publiées par le seul parmi des quotidiens nationaux français diffusés à plus de 250.000 exemplaires qui soit en augmentation de tirage en 1976/1977 par rapport à 1974, toutes ces statistiques donc prouvent à l'envi un tassement de la presse écrite, tant dans le nombre des titres que dans la répartition de la "manne" publicitaire globale.

— Lorsqu'il a été engagé comme rédacteur en chef des "Berner Nachrichten", Hermann Battaglia a dû démissionner du parti socialiste parce que le rédacteur en chef de cette publication devait se situer au-dessus des partis; aujour-d'hui, le nouveau rédacteur en chef de la "Berner Zeitung", le quotidien qui succèdera aux "Berner Nachrichten" et au "Berner Tagblatt" est membre du parti radical... Les paris sont ouverts: démissionnera-t-il, lui aussi, pour se placer au-dessus de la mêlée?

Les multinationales et l'ONU: des réformes urgentes

La révélation, par la Déclaration de Berne, des méthodes d'infiltration des multinationales suisses dans les organisations de l'ONU n'ayant jusqu'ici provoqué aucune remise en cause sérieuses du système, écoutons au moins la Déclaration de Berne (cf. DP 457, 458) proposer ses propres conclusions!

La toile de fond: "Un conflit d'intérêts existe entre une politique de développement solidaire qui profite aux plus pauvres dans les pays en voie de développement et les objectifs des multinationales; la pénétration croissante et incontrôlée des firmes multinationales dans le tiers monde introduit une technologie exigeant un important capital maiscréant peu d'emplois, donc tout à fait inadaptée dans ces pays et ne profitant pas à de larges couches de la population; les multinationales peuvent seulement satisfaire les habitudes de consommation de la couche privilégiée des pays en voie de développement; elles y détruisent souvent à un rythme accéléré l'artisanat et le petit commerce local; par le transfert des lieux de production, les multinationales suppriment des emplois également dans notre pays, sans en créer la contre-partie dans le tiers monde".

Et les exigences politiques découlant à tout le moins des documents publiés par la Déclaration de Berne:

"1. A l'avenir, les délégations commerciales du Département de l'économie publique auprès des Nations Unies doivent être composées de façon paritaire de représentants du Département politique, de façon à faire entendre également les points de vue de politique, étrangère et de politique du développement.

2. Les organisations de développement doivent être également entendues, à côté des associations économiques, lors de prises de position importantes.

3. Prévue depuis des années, la réforme du droit des actions, qui doit comprendre notamment un contrôle des sociétés multinationales, doit être entreprise sans retard.

4. L'intégration de lobby d'organisations multinationales dans l'administration de l'ONU doit être évitée car, pour des raisons politiques évidentes, l'indépendance de l'administration de l'ONU est nécessaire à la sauvegarde d'un contrepoids international agissant".